



Débat public sur la Plan Stratégique National - PAC

Forcalquier – 30 septembre 2020 Comment cohabiter dans les campagnes ?





Présentation du débat imPACtons! et du déroulé de la soirée







- La Cndp, une autorité administrative indépendante
- Une saisine obligatoire de la Cndp (septembre 2019)
- Décision de la Cndp d'activer une procédure de débat public (octobre 2019)
- Nomination d'une commission particulière (novembre 2019)
- 5 principes : indépendance, neutralité, transparence équivalence, argumentation



✓ LES DIFFÉRENTES MODALITÉS DU DÉBAT



Du 25 au 27 septembre, 140 citoyennes et citoyens tirés au sort se réuniront pour débattre sur les enjeux de la politique agricole française et européenne



Une plateforme est mise à disposition pour permettre au grand public de donner un avis et formuler des propositions



Dès débats publics organisés partout en France, libres et ouverts à toutes et à tous



Un kit « J'organise mon débat » téléchargeable sur le site pour permettre à chacun d'organiser en autonomie un débat



Rédiger la Charte de Forcalquier pour la cohésion rurale







- 1. Présentation des thèmes de travail
- 2. Rédaction des questions et points de vigilance (Travail par table)
- 3. Pause
- 4. Echange sur les propositions issues du travail par table
- 5. Finalisation de la rédaction (Travail par table)
- 6. Projection finale de la Charte
- 7. Clôture du débat et rappel des prochains rendez-vous du débat imPACtons!





Les 4 thèmes de travail :

- Foncier et vocation des terres (transmission, urbanisation, acquisition, etc.)
- Gestion et préservation des ressources (eau, paysage, fertilité, biodiversité, etc.)
- Alimentation et territorialisation (débouchés, labels, santé, etc.)
- Développement rural (vie sociale, culturelle, aides publiques, démographie, etc.)





Rédaction des questions et points de vigilance

Rédiger 2 questions et 2 de points de vigilance associés :

- Question : le point essentiel à poser, débattre et régler
- Point de vigilance : principes, acteurs, obstacles à considérer en priorité pour répondre à la question



Alimentation et territorialisation

- 1. Quelles formes de structuration de filières (coopératives, magasins de producteurs, restauration collective à travers le projet alimentaire territorial...) quand le marché local tend vers la saturation ?
 - Le coût des productions locales pour les acheteurs
- 2. Quels outils en amont pour améliorer la production et la valorisation locale (par exemple conserverie, légumerie, au format collectif)?
 - Coût élevé de l'investissement et du fonctionnement pour le producteur

Développement rural

- 1. Comment favoriser l'installation de nouveaux agriculteurs ?
 - Rééquilibrer les critères d'attribution des aides en faveur de la création d'emplois (et moins en faveur des surfaces)
- 2. Comment développer le lien social en milieu rural ?
 - Faire « avec » plutôt que « pour » le gens (ex : le programme LEADER n'est pas assez connu, il est nécessaire que le plus grand nombre s'en empare)
- 3. Quelles / Maintenir les aides publiques pour le développement rural ?
 - Délégation de la gestion des mesures du développement rural aux territoires
 - Généraliser la gouvernance citoyenne de tous les dispositifs (à partir de l'expérience de gouvernance publique / privée des GAL)
 - Mieux définir les bénéficiaires (ICHN, PAC, pour les agriculteurs actifs...)
 - Maintenir les enveloppes sur les mesures rurales existantes (diversification des activités, patrimoine rural, etc.)

Foncier et vocation des terres

- Comment protège-t-on les terres agricoles en quantité suffisante pour nourrir le bassin de vie et au-delà, et favoriser la transmission ?
 - Ne pas urbaniser les terres agricoles.
 - Les collectivités doivent assurer la compensation agricole (par exemple : 1 hectare urbanisé compensé par 2 hectares de bonne terre agricole remis à l'agricole)
- 2. Comment freiner la course à l'expansion de la taille des exploitations ?
 - Rentabilité des exploitations protection de la biodiversité protection de la production agricole française
 - Privilégier les actifs agricoles, plutôt que les surfaces primées
- 3. Quelle définition de l'actif agricole dans la PAC pour éviter la disparition des terres agricoles (artificialisation, friches, cession de parts de société)
- 4. Comment la PAC peut sécuriser le revenu sans créer de rente (nécessité de plafonnement) pour sécuriser la vocation des terres agricoles
 - Accès au foncier

Gestion et préservation des ressources

- Comment gérer les ressources en maintenant l'équilibre économique ?
 Jusqu'où peut-on aller ?
 - Sur le prix à payer
 - L'agriculteur chercheur à la ferme confronté à la difficulté technique et économique et aussi comme faisant partie intégrante d'un programme de recherche
- 2. La connaissance actuelle des ressources naturelles permet-elle une meilleure gestion, valorisation et préservation ?
 - Distinguer les ressources naturelles des ressources disponibles pour son activité



Merci!

